

**CHAMPSAUR**  
 (Hautes-Alpes)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**



« *Nihil nisi a numine* »

Séance du 27 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-sept du mois de mai à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 23 mai 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

**Etaient présents : 16**

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN, M. Christian PARPILLON, M. Carmine ROGAZZO.

**Etaient absents : 3**

M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Pierre-Yves MOTTE.

**Etaient absents et représentés : 3**

M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à Mme Marie-Andrée FESTA.

**A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN**

**TARIFS DES DROITS DE PLACE 2019**

**Monsieur Le maire**

**Rappelle** à l'assemblée qu'il conviendrait d'actualiser les différents tarifs des droits de place concernant les commerces non sédentaires. La dernière modification de ces derniers avait eu lieu le 27 mai 2015 par délibération.

**Propose** à l'assemblée de fixer les tarifs 2019 selon le tableau ci-dessous :

	2017	2018	Proposition 2019
<b>FOIRE ET MARCHÉ – En € TTC</b>			
<b>Commerces non sédentaires</b>			
Cirque, chapiteau ( <i>par présentation</i> )	44,00 €	44,00 €	47,00 €
Spectacle en mairie	22,00 €	22,00 €	25,00 €
Brocante	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Camion outillage	16,50 €	16,50 €	20,00 €
Fête foraine ( <i>ml/semaine</i> )	4,50 €	4,50 €	5,00 €
Camion pizza ( <i>à l'année</i> )	220,00 €	220,00 €	250,00 €
<b>Marchés</b>			
Abonnement annuel ( <i>par ml pour l'année</i> )	55,00 €	55,00 €	58,00 €
Abonnement été ( <i>par ml et par marché</i> )	2,60 €	2,60 €	2,90 €
Été du 1er mai au 30 septembre ( <i>par ml et par marché</i> )	2,60 €	2,60 €	3,00 €
Hors saison du 1er octobre au 30 avril ( <i>par ml</i> )	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Raccord électrique ( <i>par marché</i> )	0,00 €	0,00 €	0,50 €

A la majorité, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- Approuver les tarifs des foires et marchés présentés ci-avant ;
- Appliquer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 ;

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	16	Abstention :	3
Membres représentés :	3	Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 27 mai 2019

Pour copie conforme

Le Maire,  
Laurent DAUMARK

Transmis en Préfecture le :

Affiché ou publié le :

